

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Annick ALIX FAUDEMER, Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, MM. Pierrick DELACOTTE, Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Serge LEMONNIER, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, MM. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : M. Vivek SINGH

Date de convocation : 11 juin 2020

Date d'affichage : 25 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 29

Pouvoirs : 0

Votants : 29

Ordre du jour

- 1) Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 05/03/2020 et du 28/05/2020
- 2) Désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- 3) Composition des commissions thématiques
- 4) Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)
- 5) Composition de la commission de contrôle électoral
- 6) Vote des subventions 2020
- 7) Budget principal de la commune :
 - vote du BP 2020
 - vote des taux de fiscalité 2020
 - vote de la subvention au budget annexe *Condé Espace*
 - vote de la subvention au budget CCAS
- 8) Budget annexe *Condé Espace* - vote du BP 2020
- 9) Budget annexe *Lotissement du Mesnil-Grimault (La Pommeraie)* - vote du BP 2020
- 10) Budget annexe *Panneaux photovoltaïques* - vote du BP 2020
- 11) Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) - participation financière 2020
- 12) Fonds de Solidarité pour le Logement (PSL) - participation financière 2020
- 13) Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2021
- 14) RH : création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 15) Programme de voirie 2020 - approbation du marché de travaux
- 16) Gratuité des terrasses de café et restaurant pour l'année 2020
- 17) Médiathèque - autorisation de supprimer des documents du fond
- 18) Décisions du Maire par délégation
- 19) Communications de la Municipalité

20) Questions diverses

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal. M. Vivek SINGH est choisi comme secrétaire de séance.

1- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 05/03/2020 et du 28/05/2020

Le Conseil municipal approuve les procès-verbaux précités.

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

2- Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Rapporteur : M. le Maire

Il est proposé de désigner les représentants pour chacun des organismes extérieurs suivants :

- **SDEM 50 (Syndicat d'Énergies de la Manche) :** Réunissant 99% des communes manchoises, le SDEM a pour mission de les accompagner dans leurs projets en lien avec l'énergie (distribution d'électricité et de gaz, éclairage public, bornes de recharge électrique, économies d'énergie, sensibilisation...). Le Comité syndical se compose de 70 à 78 délégués élus par les 11 collèges de communes et le collège unique des EPCI. Condé-sur-Vire fait partie du collège n°6 (agglomération saint-loise).
- **RPI Mesnil-Raoult/Troisgots/St-Romphaire :** le Regroupement Pédagogique Intercommunal gère le fonctionnement des 3 sites scolaires (entretien des locaux, garderie, restauration, navettes en car).
- **CDAS 50 (Comité Départemental d'Action Sociale de la Manche) :** Créé en 1968, le CDAS a pour but d'améliorer les conditions de vie des agents des collectivités locales et de leurs familles, venir en aide aux agents en difficultés, proposer des sorties et des voyages à prix intéressants.
- **Correspondant défense :** Instituée en 2001, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armées-nation et promouvoir l'esprit de défense. Concrètement, il remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense, doit pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense (les opérations extérieures, l'effort de défense de la France...), agit en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen, a un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire.
- **Manche Numérique :** la commune est adhérente au syndicat mixte au titre de la compétence « services numériques » qui comprend l'accompagnement des collectivités dans l'évolution de leur parc informatique, la modernisation des procédures et l'assistance au quotidien dans l'utilisation de leurs logiciels métier.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée procède à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver la désignation des représentants listés ci-dessus pour siéger au sein des organismes extérieurs auxquels adhère la commune.

ORGANISME	NOMBRE DE REPRESENTANTS	PROPOSITION
SDEM	3 délégués au collège n°6 « Agglomération saint-loise »	Alain LENESLEY Sébastien LEMONNIER Esther BEUVE
RPI Mesnil-Raoult Troisgots St-Romphaire	2 titulaires / 2 suppléants	<u>Membres titulaires</u> : Manoël DUDOUIT Laëtitia VIVIER <u>Membres suppléants</u> : Martine SAVARY Emmanuel JAMARD <u>Invitée</u> : Nathalie LECLER (adjoindé à l'éducation)
CDAS 50	1 titulaire / 1 suppléant	<u>Membre titulaire</u> : Isabelle DEGUETTE <u>Membre suppléant</u> : Martine LEPAGE
Correspondant défense	1 titulaire	Cyril PANIEL
Manche Numérique	1 représentant	Alain EUDES

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

3- Composition des commissions thématiques

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions sont constituées en règle générale pour la **durée du mandat municipal**.

Leur rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal, ce sont des **commissions d'étude**. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Maire est **président de droit** de chaque commission municipale. Dès leur première réunion, les membres de la commission désignent un **vice-président**, le plus souvent parmi les adjoints, qui convoque la commission et préside les séances en lieu et place du Maire lorsque celui-ci est absent ou empêché.

La proposition de composition ci-après tient compte des souhaits des élus pour s'inscrire dans telle ou telle commission :

COMMISSIONS	ELUS REFERENTS	MEMBRES
Urbanisme, travaux et environnement	<p>Alain EUDES Adjoint à l'urbanisme et aux travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme (instruction ADS, suivi du PLUi, SCOT...) - Foncier (prospection foncière, bornage, alignement...) - Réseaux (eau, assainissement, ENEDIS...) - Grands travaux (bâtiments, aménagement, réseaux) - Programme annuel de voirie - Référent numérique (serveur virtuel, dématérialisation des démarches administratives...) <p>Martine SAVARY Adjointe à la gestion du domaine public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'entretien courant (bâtiment, espaces verts, voirie) - Propreté urbaine - Gestion des ateliers municipaux - Actions citoyennes et chantiers participatifs - Amélioration du cadre de vie (fleurissement, illuminations et décorations de Noël) - Suivi des commissions de sécurité incendie 	<p>Alain EUDES Martine SAVARY Nathalie LECLER Pierrette POUSSET Emmanuel JAMARD Cyril PANIEL Alain LENESLEY Gilles MALICOT Serge LEMONNIER Yann LECUYER Catherine COQUELIN Vivek SINGH Annick ALIX FAUDEMER</p>
Vie scolaire, enfance, jeunesse	<p>Nathalie LECLER Adjointe à l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie scolaire (inscriptions, activités périscolaires, relations avec les enseignants et les parents d'élèves, conseils d'école, restaurant scolaire, RPI...) - Conseil municipal des enfants (CME) - Services à la petite enfance (relations avec les assistantes maternelles, MAM, crèche...) - Jeunesse (relations avec le pôle ados) 	<p>Nathalie LECLER Sylvie GAUTIER Eric CAUVIN Pierrette POUSSET Cyril PANIEL Esther BEUVE Catherine COQUELIN Isabelle DEGUETTE Laëtitia VIVIER Aurélien VERGIN Pierrick DELACOTTE Manoël DUDOUIT</p>

Vie associative, communication et évènementiel	<p>Sylvie GAUTIER Adjointe aux associations et à la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vie associative (politique de subvention, accompagnement logistique...) - Politique culturelle (agenda culturel, médiathèque...) - OCVA <p>Eric CAUVIN Adjoint à la communication et aux cérémonies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocoles et cérémonies - Manifestations communales - Communication (site internet, réseaux sociaux, publications) - Actions de promotion de la commune - Salle Condé Espace - Tourisme (relations avec l'office de tourisme communautaire, gîte du Moulin Hébert, Base de canoë-kayak...) - Concours des Maisons fleuries - Commerce et artisanat 	<p>Sylvie GAUTIER Eric CAUVIN Martine SAVARY Cyril PANIEL Yann LECUYER Esther BEUVE Catherine COQUELIN Sébastien LEMONNIER Vivek SINGH Aurélie VERGIN Annick ALIX FAUDEMER Nathalie LECUIR</p>
Logement	<p>Pierrette POUSSET Adjointe au logement et à l'action sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de l'habitat (suivi du PLH...) - Référent logement social - Suivi des logements communaux - Cohésion sociale (vice-présidente du CCAS) - Action en faveur des seniors (SAG, clubs des aînés...) - Gestion de la résidence autonomie La Mautelière - Cohérence de l'offre de soins sur le territoire - Handicap (relations avec l'ESAT, promotion de la société inclusive...) 	<p>Pierrette POUSSET Nathalie LECLER Joël GAUTIER Sylvie ASSELIN Nathalie LECUIR Martine LEPAGE</p>
Finances	<p>Emmanuel JAMARD Adjoint aux finances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et exécution des budgets - Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) - Gestion des emprunts - Politique fiscale et tarifaire - Mutualisations et transferts de compétences avec la communauté d'agglomération (CLECT) 	<p>Emmanuel JAMARD Nathalie LECLER Eric CAUVIN Sylvie GAUTIER Alain LENESLEY Isabelle DEGUETTE Sylvie ASSELIN Annick ALIX FAUDEMER</p>

M. Alain EUDES informe que la commission *Urbanisme, travaux et environnement* se réunira pour la 1^{ère} fois jeudi 25/06 à 20h30 (salle du conseil) et aura pour objet de discuter de la manière de travailler et de l'opportunité de créer des sous-groupes de travail.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée procède à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil municipal décide de :

- **Approuver la composition des commissions municipales ci-dessus.**

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

4- Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)

Rapporteur : M. le Maire

Il existe dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée de neuf membres (communes > 2 000 habitants) :

- le maire ou l'adjoint délégué, président,
- 8 commissaires et leurs suppléants en nombre égal.

NB : les membres (titulaires et suppléants) sont désignés par le directeur départemental des finances publiques (DDFIP) sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le conseil municipal. Une **liste de 32 noms** doit donc être proposée (16 titulaires, 16 suppléants)

La commission est constituée pour la même durée que le conseil municipal.

Conditions pour être membre de la CCID :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de ses droits civils ;
- être inscrit sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisé avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Nouveauté 2020 : la loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée procède à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil municipal décide de :

- **Proposer à la DDFIP la liste de candidats suivante pour siéger à la commission communale des impôts directs locaux (CCID).**

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1- LECLER Nathalie - 10/05/1977 - Condé/Vire	1- VERGIN Aurélie - 22/06/1990 - Condé/Vire
2- POUSSET Pierrette - 11/05/1968 - Condé/Vire	2- DELACOTTE Pierrick - 02/03/1987 - Condé/Vire
3- JAMARD Emmanuel - 15/02/1967 - Condé/Vire	3- MALICOT Gilles - 21/03/1985 - Condé/Vire
4- LENEVEU Edouard - 22/07/1950 - Condé/Vire	4- COQUELIN Catherine - 17/04/1958 - Condé/Vire
5- LENESLEY Alain - 02/06/1953 - Condé/Vire	5- LAFORGE Annick - 17/10/1947 - Condé/Vire
6- SAVARY Martine - 25/10/1958 - Condé/Vire	6- LEGAY Jérôme - 23/02/1968 - Condé/Vire
7- GODEY Patrick - 29/09/1958 - Le Mesnil-Rouxelin	7- COMBES Philippe - 27/02/1967 - Condé/Vire

8- DEGUETTE Isabelle - 10/08/1978 - Condé/Vire	8- DESCHAMPS Cyprien - 09/06/1976 - Condé/Vire
9- PANIEL Cyril - 20/09/1979 - Condé/Vire	9- VIVIER Jean-Marie - 02/01/1959 - Ste-Suzanne/Vire
10- CAUVIN Eric - 10/05/1971 - Condé/Vire	10- BEUVE Esther - 24/02/1973 - Condé/Vire
11- ASSELIN Sylvie - 06/06/1966 - Condé/Vire	11- LEMONNIER Sébastien - 13/06/1972 - Condé/Vire
12- GAUTIER Joël - 09/07/1958 - Condé/Vire	12- LEGIGAN Franck - 25/02/1969 - Condé/Vire
13- DUDOUIT Manoël - 06/05/1979 - Condé/Vire	13- LEMONNIER Serge - 04/08/1961 - Condé/Vire
14- ALIX FAUDEMÉR Annick - 23/05/1963 - Condé/Vire	14- LECUIR Nathalie - 21/09/1965 - Condé/Vire
15- SINGH Vivek - 25/12/1972 - Condé/Vire	15- LEPAGE Martine - 22/03/1956 - Condé/Vire
16- GAUTIER Sylvie - 19/03/1967 - Condé/Vire	16- VIVIER Laëtitia - 07/01/1980 - Condé/Vire

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

5- Composition de la commission de contrôle électoral

Rapporteur : M. le Maire

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016, réformant les conditions d'inscription sur les listes électorales, a institué la commission de contrôle, en remplacement de la commission administrative de révision des listes électorales supprimée en 2019.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants ou dans les communes où une seule liste a obtenu l'intégralité des sièges au conseil municipal (le cas de notre commune), la commission est composée de **3 membres** :

- Un **conseiller municipal** pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires (à l'exclusion du Maire, des maires-adjoints et des conseillers délégués) ;
- Un **délégué de l'administration désigné par le Préfet** ;
- Un **délégué désigné par le président du Tribunal de Grande Instance**.

Le mandat des membres de la commission de contrôle est de **3 ans**. La commission se réunit **au moins une fois par an**.

Missions de la commission :

- Contrôle a posteriori des décisions du maire (inscriptions et radiations) ;
- Examen des RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire) : Les électeurs qui ont été victimes d'une radiation à tort ou d'un refus d'inscription peuvent exercer un RAPO. Dans les 30 jours qui suivent, la commission de contrôle doit se réunir pour l'examiner. Si avis favorable, obligation de prendre une décision dans les 2 jours pour le réinscrire et l'intégrer dans le REU

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée procède à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil municipal décide de :

- Proposer les membres élus de la commission de contrôle, pris dans l'ordre du tableau, comme suit :
 - Membre titulaire : Catherine COQUELIN
 - Membre suppléant : Joël GAUTIER

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

6- Vote des subventions 2020

Rapporteur : Mme Sylvie GAUTIER

Proposition :

- **Pour les associations Condéennes** : reconduction des montants 2019 sauf si l'association demande moins.
- **Pour les associations extérieures** : soutien à 4 associations
 - **Ligue de l'enseignement de Normandie** (organisation de séances de cinéma avec Cinéma et Culture pour Tous)
 - **Torigni musique** (participe régulièrement aux festivités communales)
 - **Les Gazelles de la Vire** (distribue gratuitement des fournitures scolaires au Sénégal)
 - **Les Saltimbrés** (ateliers cirques les mercredis après-midi)

Globalement, il est proposé de soutenir **20 associations** (contre 22 en 2019) pour un montant total de **37 680 €** (contre 49 147 € en 2019). Cet écart important s'explique par la réduction de l'aide apportée à l'OCVA (on passe de 30 000 € à 20 000 €) dont l'activité événementielle est suspendue depuis la crise sanitaire. Le projet de BP 2020, examiné dans le point suivant, prévoit au compte 6574 (subventions aux associations) des crédits à hauteur de 50 000 €.

L'exposé de ce point appelle les interrogations suivantes :

- M. Vivek SINGH demande pourquoi le club du 3^{ème} âge de Mesnil-Raoult n'a pas de subvention cette année. M. Eric CAUVIN répond que la mairie n'a pas reçu d'éléments financiers pour pouvoir se prononcer sur la demande.
- Mme Annick ALIX FAUDEMÉR apporte une précision concernant la demande de subvention de la gymnastique volontaire. Un dossier d'aide a été exceptionnellement déposé en mairie, pour couvrir les frais de déplacement générés par la fermeture du gymnase de Condé-sur-Vire qui a obligé les adhérents à se rendre au gymnase de Torigny-les-Villes. Au sein de l'association, il y a deux adhérents handicapés qui ne disposent pas de véhicule personnel pour se déplacer. L'aide sollicitée aurait servi à financer leur transport par taxi. Mme Sylvie GAUTIER répond que l'association doit s'adresser à St-Lô Agglo qui attribue des subventions aux clubs sportifs en vertu de sa compétence *sport*.
- Mme Annick ALIX FAUDEMÉR demande pourquoi l'école de musique cantonale n'a rien obtenu alors qu'elle a fait une demande. M. le Maire répond que ce cas relève là-aussi de la compétence de St-Lô Agglo qui lui apporte chaque année un soutien financier (c'est historique !).

- M. Alain LENESLEY demande pourquoi le SAG ne reçoit pas de subvention. Mme Pierrette POUSSET précise que c'est tout à fait normal. Sous l'ancien mandat (en 2019 précisément), il a été décidé que le soutien aux associations à caractère social telle que le SAG ou le secours populaire soit désormais assumé par le CCAS dont c'est la vocation.
- M. Vivek SINGH demande des précisions au sujet de l'OCVA dont l'aide baisse de 10 000 € par rapport à 2019. M. Eric CAUVIN répond que l'association dispose de réserves financières confortables. M. le Maire ajoute que l'association a eu moins de dépenses à honorer cette année en raison de la crise sanitaire qui a entraîné l'annulation d'un certain nombre d'évènements programmés.

Le Conseil municipal décide de :

- **Attribuer les subventions 2020 suivant le tableau ci-après :**

N°	Associations	2016 (pour mémoire)	2017 (pour mémoire)	2018 (pour mémoire)	2019 (pour mémoire)	Demande de subvention	2020
Associations condamnées							
1	AAPPMA Les Pêcheurs			500 €	510 €	500 €	500 €
2	Amicale du Personnel Communal	1 515 €	1 515 €	1 532 €	1 530 €	1 500 €	1 500 €
3	Amis de Jean de Brébeuf	126 €	126 €	127 €	130 €	200 €	200 €
4	Anciens combattants de Condé sur Vire	881 €	600 €	607 €	619 €	?	619 €
5	Anciens combattants Le Mesnil-Raoult	200 €	100 €	101 €	103 €	200 €	103 €
6	Cinéma et Culture Pour Tous		500 €	505 €	1 000 €	?	510 €
7	Société de chasse	469 €	469 €	474 €	483 €	500 €	483 €
8	Club de l'amitié du 3ème âge - Le Mesnil-Raoult			100 €		200 €	0 €
9	Club de l'amitié - Troiscots					aucune demande	
10	Club du 3ème âge - Condé sur Vire	455 €	455 €	460 €	469 €	500 €	469 €
11	Comité de jumelage Condé-sur-Vire/Whitehill	607 €	650 €	657 €	670 €	670 €	670 €
12	Comité des fêtes - Le Mesnil-Raoult	91 €				aucune demande	
13	Comité des fêtes - Troiscots					aucune demande	
14	Condé-sur-Vire Histoire et Mémoire					aucune demande	
15	Dynamique Commerciale et Artisanale	466 €	466 €	471 €		aucune demande	
15B	Ecole Cantonale de Musique					1 000 €	
16	Familles Rurales de Condé-sur-Vire				300 €	aucune demande	
17	Gymnastique volontaire					1 000 €	
18	IDEATIC		500 €			aucune demande	
19	Jardin pour tous (Un)	100 €	100 €			aucune demande	
20	Condé Comédie (La Joyeuse Compagnie)					aucune demande	
21	Moto Club Les Manouches					aucune demande	
22	OCVA	22 389 €	23 000 €	23 000 €	30 000 €	25 000 €	20 000 €
23	P'tite compagnie (Association La)	554 €	554 €	560 €	571 €	?	571 €
24	Paniers Normands - Troiscots					aucune demande	
25	Parents d'élèves Condé-sur-Vire - Les Amis des écoles (APE)	99 €	100 €			aucune demande	
26	Parents d'élèves RPI Le Mesnil-Raoult/Troiscots		100 €	101 €	200 €	200 €	200 €
27	Amis des écoles (Condé-sur-Vire)	505 €				dissolution de l'association	
28	Pinceaux de la Vire (Les)					aucune demande	
29	Pour la Vire	505 €	505 €	510 €	520 €	1 550 €	1 040 €
30	SAG Condé-sur-Vire	1 238 €	420 €	1 425 €	1 420 €	aucune demande	
31	Vieilles Normandes (Les)		400 €	404 €	700 €	750 €	700 €
	coopérative scolaire école maternelle : achats pour la BCD	533 €					
	coopérative scolaire école maternelle : arbre de Noël	272 €					
	coopérative scolaire école maternelle : sorties pédagogiques	771 €					
	coopérative scolaire école maternelle : travaux manuels	1 741 €					
	coopérative scolaire école élémentaire : sorties pédagogiques	2 819 €					
	coopérative scolaire école élémentaire : travaux manuels	1 992 €					
	coopérative scolaire école élémentaire : classe CLIS	917 €					
	coop. scolaire école maternelle Condé/Vire : BCD, Noël, sorties		1 576 €	1 593 €	1 576 €	1 576 €	1 576 €
	coop. scolaire école élémentaire Condé/Vire : travaux manuels, sorties...		6 378 €	6 448 €	6 378 €	6 378 €	6 378 €
	RPI Mesnil-Raoult/Troiscots/St-Romphaire	300 €				aucune demande	
	Amicale des sapeurs pompiers de la Vire			300 €		aucune demande	
	Bien vivre ensemble (BVE)		1 000 €			aucune demande	
	SOUS-TOTAL (1)	39 545 €	39 514 €	39 875 €	47 180 €	41 724 €	35 519 €
Associations extérieures							
32	Secours populaire - Fédération de la Manche					250 €	
33	Chorale Arc en ciel - Domjean					150 €	
34	Ligue de l'enseignement de Normandie (réseau génériques)	1 017 €	1 017 €	1 028 €	1 049 €	3 449 €	1 049 €
35	APEI Centre Manche (Agneaux)	211 €	211 €		300 €	400 €	
36	Les Gazelles de la Vire					500 €	200 €
37	UNAFAM délégation Manche					150 €	
38	Torigni Musique	303 €		306 €	312 €	320 €	312 €
39	Les Saltimbrés					2 000 €	600 €
	ATLACTE (Association Tourisme Loisirs Activités)	303 €	300 €	303 €		aucune demande	
	Les Gars d'ici et d'ailleurs			300 €	306 €	aucune demande	
	Les P'tits Doudous - Hopital Mémorial Saint-Lô		100 €			aucune demande	
	ACCAT (Association cantonale de complément alimentaire de Torigni)	160 €	160 €			aucune demande	
	Aide aux Déficiants Visuels - Saint Lô		100 €			aucune demande	
	"Sur les Pas de So" Fondation maladies rares		100 €			aucune demande	
	Association France Alzheimer Manche	100 €				aucune demande	
	Association pour les enfants du soleil	100 €				aucune demande	
	France ADOT (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains)	100 €				aucune demande	
	Condé Sports (organisation du 75ème anniversaire)		1 000 €			aucune demande	
	SOUS-TOTAL (2)	2 294 €	2 988 €	1 937 €	1 967 €	7 219 €	2 161 €
	TOTAL (1 + 2)	41 839 €	42 502 €	41 812 €	49 147 €	48 943 €	37 680 €

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

7- Budget principal de la commune

Rapporteur : M. Emmanuel JAMARD

1) Vote du BP 2020

M. Emmanuel JAMARD exposé le projet de BP :

✓ Rappel du CA 2019 :

- Epargne brute (CAF) : 865 577 €
- Remboursement du capital des emprunts : 267 117 €
- Epargne nette (CAF nette) : 598 460 €
- Déficit d'investissement : 1 327 974 €
- Résultat de l'exercice : - 729 514 €
- Prélèvement sur le fonds de roulement : 729 514 €
- Fonds de roulement final : 1 934 205 €

✓ Principales opérations d'investissement 2020 :

- Programme de voirie : 180 000 €
- Aménagement du site de la Gare : 740 000 €
- Aménagement du bourg de Troisgots : 250 000 €
- Nouveau quartier Louis Lefoulon : 150 000 €

✓ Impact du COVID sur le budget 2020 :

- Augmentation de charges : produits de traitement, EPI (masques...), fonds de solidarité entreprises, frais de personnel (écoles)
- Baisse de recettes : redevances culturelles (Ville en scène, médiathèque...), redevances périscolaires (garderie, cantine), recettes de location (salles des fêtes, locaux professionnels) et droits de place (marché hebdomadaire, redevance terrasses...)

✓ Pas d'emprunt en 2020 !

Le Conseil municipal décide de :

▪ Approuver, par chapitre, le BP 2020 du budget principal présenté ci-après :

- section de fonctionnement : 5 331 512 €
- section d'investissement : 2 480 876 €

		2019		2020		Variation % 2020/2019
FONCTIONNEMENT		BP	CA	BP		
DEPENSES	011 Charges à caractère général	1 601 889	926 278,59	2 168 308		135%
	012 Charges de personnel	1 572 000	1 517 600,85	1 552 400		99%
	014 Atténuations de produits	2 399	2 399,00	0		0%
	022 Dépenses imprévues	15 000	0,00	15 000		100%
	023 Virement à la section d'invest.	1 116 933	0,00	1 026 368		92%
	042 Opérations d'ordre	111 833	249 111,70	116 053		104%
	63 Impôts, taxes et verse ^{ts} assimilés	0	0,00	20 900		
	65 Autres charges de gestion courante	381 050	332 212,79	377 483		99%
	66 Charges financières	65 000	54 558,98	50 000		77%
	67 Charges exceptionnelles	10 000	588,00	5 000		50%
		4 876 104	3 082 749,91	5 331 512		109%

		2019		2020		
INVESTISSEMENT		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	TOTAL
DEPENSES	001 Déficit d'investissement reporté	0	0,00	0	210 157	210 157
	020 Dépenses imprévues	14 200	0,00	0	50 000	50 000
	040 Opérations d'ordre entre sections	15 000	57 723,80	0	0	0
	041 Opérations patrimoniales	0	0,00	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers, réserves	0	0,00	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	268 946	267 116,53	0	267 978	267 978
	20 Immobilisations incorporelles	33 642	20 858,96	3 705	10 000	13 705
	204 Subventions d'équipement versées	0	0,00	0	15 273	15 273
	21 Immobilisations corporelles	166 560	163 676,48	0	201 795	201 795
	23 Immobilisations en cours	285 564	163 714,85	71 755	185 897	257 652
27 Autres immobilisations financières	0	0,00	0	0	0	
Opérations d'équipement	3 370 236	1 426 445,42	14 316	1 450 000	1 464 316	
		4 154 148	2 099 535,84	89 776	2 391 100	2 480 876

		2019		2020		Variation % 2020/2019
FONCTIONNEMENT		BP	CA	BP		
RECETTES	002 Excédent de fonct. reporté	1 387 359	0,00	1 841 171		133%
	013 Atténuations de charges	38 000	55 452,55	45 000		118%
	042 Opérations d'ordre	15 000	53 679,60	0		0%
	70 Produits des services, ventes	252 000	261 657,32	202 800		80%
	73 Impôts et taxes	2 264 044	2 296 669,36	2 281 326		101%
	74 Dotations, subventions	722 086	769 258,43	770 200		107%
	75 Autres produits de gestion courante	128 000	130 916,77	100 500		79%
	76 Produits financiers	64 615	64 646,28	64 615		100%
	77 Produits exceptionnels	5 000	204 214,09	25 900		518%
		4 876 104	3 836 494,40	5 331 512		109%

		2019		2020		
INVESTISSEMENT		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	TOTAL
RECETTES	001 Excédent d'investissement reporté	246 338	0,00	0	0	0
	021 Virement de la section de fonct.	1 116 933	0,00	0	1 026 368	1 026 368
	024 Cession d'immobilisations	0	0,00	0	104 500	104 500
	040 Opérations d'ordre entre sections	111 833	249 111,70	0	116 053	116 053
	041 Opérations patrimoniales	0	0,00	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers, réserves	1 645 413	1 373 868,39	0	392 204	392 204
	13 Subventions d'investissement	40 678	19 273,81	0	38 667	38 667
	16 Emprunts et dettes assimilées	0	786,87	0	0	0
	4542 Travaux d'office pour compte de tiers	0	0,00	0	0	0
	Opérations d'équipement	992 953	0,00	0	803 084	803 084
		4 154 148	1 643 040,77	0	2 480 876	2 480 876

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

2) Vote des taux de fiscalité 2020

Il est rappelé que les taux de fiscalité à voter sont des **taux de convergence** vers lesquels doivent tendre les taux des communes historiques (Condé-sur-Vire, Mesnil-Raoult, Troisgots) au terme de la période d'harmonisation s'achevant en 2028. Ce processus d'intégration fiscale a été instauré en 2016 (fusion Condé/Mesnil-Raoult) puis modifié en 2017 (fusion Condé/Troisgots).

NB : En conséquence de la **réforme de la suppression de la taxe d'habitation**, la commune ne doit plus voter de taux pour cet impôt local. La perte de recettes fiscales est compensée à l'euro près par l'Etat en fonction du taux 2017 (6,00 %) appliqué sur les bases d'imposition 2020, par la réaffectation de la part départementale de la taxe foncière au bloc communal.

M. Emmanuel JAMARD explique qu'à compter de cette année, le conseil municipal n'a plus à se prononcer sur le taux de taxe d'habitation en raison de la réforme de la suppression de cet impôt local. La compensation financière versée par l'Etat est fixée définitivement en fonction du taux voté en 2017 par la commune.

Le Conseil municipal décide de :

- **Voter les taux de fiscalité 2020 comme suit :**
 - **Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 10,99 %**
 - **Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 27,38 %**

Etant entendu qu'il s'agit de taux de convergence à atteindre au terme de la période de lissage des 12 ans (2028), suite à la création de la dernière commune nouvelle au 01/01/2017 entre Condé-sur-Vire et Troisgots.

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

3) Subvention au budget annexe Condé Espace

M. Eric CAUVIN précise que, pour 2020, la proposition de budget a tablé sur une baisse de 60 000 € de recettes par rapport à 2019 qui avait été une année très rémunératrice (84 000 €). Mais, 2021 sera une excellente année car les manifestations annulées en 2020 sont quasiment toutes reportées à 2021.

Le Conseil municipal décide de :

- **Approuver l'attribution d'une subvention d'équilibre de 92 353 € au budget annexe Condé Espace.**

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

4) Subvention au budget annexe CCAS

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver l'attribution d'une subvention d'équilibre de 30 000 € au budget autonome du CCAS

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

8- Budget annexe *Condé Espace* - vote du BP 2020

Rapporteur : M. Emmanuel JAMARD

M. Eric CAUVIN précise que l'investissement est consacré, cette année, à une politique d'embellissement des parties annexes de la salle (salle de réunion, bar) qui sera mis en œuvre par les 2 régisseurs, sans activité depuis le déclenchement de la crise sanitaire et l'annulation des manifestations. Pas d'achat de matériels ! Mais une réflexion sera menée l'année prochaine sur la question du remplacement de la sonorisation en raison de son obsolescence (achat ou location, un choix sera à faire !).

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver, par chapitre, le BP 2020 du budget annexe *Condé Espace* présenté ci-après :
 - section de fonctionnement : 137 602 €
 - section d'investissement : 41 536 €

		2019		2020	
		BP	CA	Crédits	Variation % 2020/2019
DEPENSES	011 Charges à caractère général	40 557	39 387,63	34 800	86%
	012 Charges de personnel	78 100	77 840,22	77 150	99%
	022 Dépenses imprévues	2 000		0	0%
	023 Virement à la section d'invest.	24 600		6 896	28%
	042 Opérations d'ordre entre sections	17 389	17 388,62	16 751	96%
	65 Autres charges de gestion courante	2 005		2 005	100%
		164 651	134 616,47	137 602	84%

		2019		2020		
		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	TOTAL
DEPENSES	001 Déficit d'investissement reporté	2 944			17 889	17 889
	21 Immobilisations corporelles	18 497	18 409,76		3 290	3 290
	23 Immobilisations en cours	29 770	23 146,76	0	20 357	20 357
		51 211	41 556,52	0	41 536	41 536

		2019		2020	
		BP	CA	Crédits	Variation % 2020/2019
RECETTES	002 Excédent de fonct. reporté	28 151		19 749	70%
	75 Autres produits de gestion courante	136 500	144 626,14	117 853	86%
	77 Produits exceptionnels				
		164 651	144 626,14	137 602	84%

		2019		2020		
		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	TOTAL
RECETTES	001 Excédent d'investissement reporté				6 896	6 896
	021 Virement de la section fonct.	24 600			16 751	16 751
	040 Opérations d'ordre entre sections	17 389	17 388,62		17 889	17 889
	10 Fonds divers, réserves	9 222	9 222,05			
	13 Subventions	0				
		51 211	26 610,67	0	41 536	41 536

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

9- Budget annexe *Lotissement du Mesnil-Grimault (La Pommeraie)* - vote du BP 2020

Rapporteur : M. Emmanuel JAMARD

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver, par chapitre, le BP 2020 du budget annexe *Lotissement du Mesnil-Grimault (La Pommeraie)* présenté ci-après :
 - section de fonctionnement : 478 399 €
 - section d'investissement : 234 396 €

		2019		2020				2019		2020		
FONCTIONNEMENT		BP	CA	Crédits	Variation % 2020/2019	INVESTISSEMENT		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	Total
DEPENSES	002	0	0,00	0		001	0	97 949	0,00	0	0	0
	011	246 500	197 566,75	250 000	101%	040	311 041	311 041	227 465,17	0	162 396	162 396
	042	404 344	404 343,67	227 466	56%	16	72 000	72 000,00	0	0	72 000	72 000
	043	1 206	1 205,10	464	38%							
	65	241 909	0,00	5								
	66	1 206	1 205,10	464	38%							
		895 165	604 320,62	478 399	53%			480 990	299 465,17	0	234 396	234 396

		2019		2020				2019		2020		
FONCTIONNEMENT		BP	CA	Crédits	Variation % 2020/2019	INVESTISSEMENT		BP	CA	RAR 2019	Nouveaux crédits 2020	Total
RECETTES	002	72 310	0,00	75 533	21%	001	0	0	0,00	0	6 930	6 930
	042	311 041	227 465,17	63 820	21%	040	404 344	404 343,67	0	0	227 466	227 466
	043	1 206	1 205,10	464	38%	10	0	0,00	0	0	0	0
	70	510 608	378 873,62	270 943	53%	16	76 646	0,00	0	0	0	0
	75	0	0,00	67 639								
			895 165	607 543,89	478 399	53%			480 990	404 343,67	0	234 396

Pour : 29 Contre : Abstentions :

10- Budget annexe *Panneaux photovoltaïques* - vote du BP 2020

Rapporteur : M. Emmanuel JAMARD

Il est précisé que l'excédent annuel est en moyenne de 5 000 € et que le fonds de roulement (somme des excédents depuis la création du budget) atteint désormais 33 000 € environ.

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver, par chapitre, le BP 2020 du budget annexe *Panneaux photovoltaïques* présenté ci-après :

- section de fonctionnement : 38 023 €
- section d'investissement : 12 773 €

		2019		2020				2019		2020		
FONCTIONNEMENT		BP	CA	Crédits	Variation % 2020/2019	INVESTISSEMENT		BP	CA	RAR 2018	Nouveaux crédits 2020	TOTAL
DEPENSES	011	19 939	509,68	27 555	138%	001	0	0	0,00	0	0	0
	023	0	0,00	0		16	5 819	5 818,98	0	6 024	6 024	6 024
	042	6 688	6 687,00	6 688	100%	23	6 086	0,00	0	6 749	6 749	6 749
	66	2 985	2 984,11	2 780	93%							
	69	1 600	471,00	1 000	63%							
			31 212	10 651,79	38 023	122%			11 905	5 818,98	0	12 773
FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT						
RECETTES	002	16 212	0,00	21 922	135%	001	5 217	0,00	0	6 085	6 085	6 085
	70	15 000	16 361,86	16 101	107%	021	0	0,00	0	0	0	0
	75	0	0,00	0		040	6 688	6 687,00	0	6 688	6 688	6 688
	77	0	0,00	0		10	0	0,00	0	0	0	0
		31 212	16 361,86	38 023	122%			11 905	6 687,00	0	12 773	12 773

Pour : 29 Contre : Abstentions :

11- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) - participation financière 2020

Rapporteur : M. le Maire

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) a pour objectif de contribuer à l'autonomie des jeunes en les soutenant financièrement dans des moments difficiles de leur parcours. Depuis 2018, la gestion administrative et financière du FAJ est confiée à la Ligue de l'enseignement de Normandie.

Chaque année, depuis 2016, la commune apporte une aide au FAJ calculée selon la formule suivante :

0,23 € X population municipale

Pour 2020, la contribution communale s'élèvera à **926 €** (0,23 € x 4 027 habitants population municipale = 926,21 € arrondi à 926 €).

Le Conseil municipal décide de :

- **Approuver le versement d'une contribution financière au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) d'un montant de 926 € au titre de l'année 2020.**

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

12- Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) - participation financière 2020

Rapporteur : M. le Maire

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est l'un des dispositifs d'aide financière du Département destiné à soutenir nos concitoyens dans leurs problèmes de logement, et notamment pour le paiement régulier des loyers et des charges.

Le Département finance le fonds avec le soutien financier de ses partenaires tels que la CAF, la MSA, les organismes HLM, les fournisseurs d'énergie mais également des collectivités locales depuis déjà de nombreuses années.

Le Département sollicite donc la contribution financière de la commune de Condé-sur-Vire.

Chaque année, depuis 2016, la commune apporte une aide au FSL calculée selon la formule suivante :

0,70 € X population municipale

Pour 2020, la contribution communale s'élèvera à **2 819 €** (0,70 € x 4 027 habitants population municipale = 2 818,90 € arrondi à 2 819 €).

Le Conseil municipal décide de :

- **Approuver le versement d'une contribution financière au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) d'un montant de 2 819 € au titre de l'année 2020.**

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

13- Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2021

Rapporteur : M. le Maire

En application de l'arrêté préfectoral du 27 avril 2020 portant répartition des jurés d'assises dans le département de la Manche pour l'année 2021, la commune de Condé-sur-Vire est invitée à procéder, publiquement et par tirage au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune, à la désignation d'un nombre de noms triple à celui figurant dans l'arrêté.

Pour la commune de Condé-sur-Vire, 9 noms (3 x 3 jurés appelés à être désignés) doivent être tirés au sort et seront inscrits sur la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2021.

Les personnes, n'ayant pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit, ne seront pas retenues. Il en sera de même pour les personnes qui, bien qu'inscrites sur la liste des électeurs de la commune (contribuables de la commune), n'auraient pas leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises, c'est-à-dire du département.

Le Conseil municipal décide de :

- Désigner, par tirage au sort sur la liste électorale (effectué par M. Pierrick DELACOTTE), 9 personnes dans le cadre de la constitution de la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2021 :

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Adresse
BLANDAMOUR Vincent	6 avril 1973 à CHERBOURG (50)	50 route de Ste-Suzanne 50890 Condé-sur-Vire
JEHENNE Alain	25 juillet 1955 à SAINT-LO (50)	10 route de la Tournerie Le Mesnil-Raoult 50420 Condé-sur-Vire
DEFREVAL Jacques	27 février 1950 à ECRAMMEVILLE (14)	25 route de Giéville 50890 Condé-sur-Vire
BOSSARD Dominique	6 juillet 1959 à SAINT-LO (50)	10 route de la Planquette 50890 Condé-sur-Vire
CHAPDELAINE Delphine	18 mai 1974 à ST-HILAIRE-DU-HARCOUET (50)	10 rue du Murlucouf 50890 Condé-sur-Vire
JEGU Lucas	9 novembre 1993 à SAINT-LO (50)	24 rue du Jardin des Entes 50890 Condé-sur-Vire
LECAPLAIN Claude	9 janvier 1953 à GORGES (50)	43 route de St-Lô 50890 Condé-sur-Vire
DESVAGES Harmony	4 mars 1990 à SAINT-LO (50)	8 rue de la Grand'Mare 50890 Condé-sur-Vire
HARDEL Angélique	8 mai 1997 à SAINT-LO (50)	5 route de la Bouteillerie 50890 Condé-sur-Vire

14- RH : création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Rapporteur : M. le Maire

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque commune sont créés par le conseil municipal.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les article 3, 2° et 34,

Vu le décret n°2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer deux emplois non permanents d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité aux services techniques afin de renforcer l'équipe d'espaces verts pendant la période d'été,

Le Conseil municipal décide de :

- Créer deux emplois saisonniers d'adjoint technique à temps complet (35h hebdomadaire) pour exercer les fonctions d'agents d'espaces verts, à compter du 22 juin 2020.
- Dire que les agents seront rémunérés par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique.

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

15- Programme de voirie 2020 - approbation du marché de travaux

Rapporteur : M. Alain EUDES

- **Objet du marché** : Programme de voirie 2020
- **Type de consultation** : Procédure adaptée
- **Nombre et consistance des lots** : néant
- **Nombre de tranches** : néant
- **Publicité légale** :
 - Parution de l'annonce légale : La Manche Libre du 9 mai 2020
 - Profil acheteur : <https://www.e-marchespublics.com>
- **Date limite de réception des offres** : 25 mai 2020 (12h)
- **Critères de jugement des offres** :

Critères	Pondération
1- Valeur financière	60 %
2- Valeur technique	40 %

- **Nombre de plis déposés** : 2
- **Estimation des travaux** : 177 415 € HT
- **Commission d'appel d'offres** : jeudi 11 juin 2020
- **Choix de l'offre retenue** :

Candidats	Note	Classement
TP BOUTTE	99,00	1
COLAS Agence St-Lô	86,61	2

Le montant de l'offre TP BOUTTE retenue se décompose comme suit :

	Montant HT
La Roque Plate – Mesnil-Raoult	21 164,50 €
Route de Torigny	16 334,50 €
Virage Super U	15 046,50 €
Rue de l'Épine Fraut	29 023,00 €
Rue de la Hure du Loup	15 879,00 €
Rue de la Grand Mare	32 163,00 €
	129 610,50 €

M. Vivek SINGH demande le montant de l'offre de COLAS. M. Alain EUDES répond que l'offre s'élevait à 159 959 € HT.

En termes de délai, M. Alain EUDES informe que, compte tenu des démarches administratives liées à l'information de l'entreprise non retenue et à la notification du marché ainsi que du délai de préparation de chantier (1 mois), les travaux ne débuteront pas avant septembre.

Le Conseil municipal décide de :

- **Approuver le marché de travaux avec l'entreprise TP BOUTTE d'un montant de 129 610,50 € HT ;**
- **Autoriser le Maire à signer le marché, ainsi que tous avenants y afférents.**

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

16- Gratuité des terrasses de café et restaurant ainsi que du stationnement des marchands non sédentaires (crise sanitaire)

Rapporteur : M. le Maire

Par délibération n°2018-037 du 29/03/2018, la commune a fixé une redevance annuelle à 10 € le m² pour les terrasse de café et de restaurant.

Compte tenu de la crise sanitaire qui impacte fortement l'activité des cafés et restaurants, fermés entre le 17 mars et le 1^{er} juin dernier, il est proposé de les accompagner financièrement en leur accordant exceptionnellement la gratuité de l'occupation du domaine public au titre de l'ensemble de l'année 2020. Cela se traduira pour les finances communales par un manque à gagner d'environ 800 €.

En outre, il est proposé d'exonérer les commerçants ambulants (exposants du marché hebdomadaire + food truck et Kouaf Toutou) sur les mois de mai et juin 2020. La perte de recettes se chiffrera à environ 300 €.

Le Conseil municipal décide de :

- Exonérer du versement de la redevance d'occupation du domaine public les cafés et de restaurants au titre de l'année 2020 ;
- Exonérer également les commerçants non sédentaires (exposants du marché hebdomadaire + food truck et Kouaf Toutou) au titre des mois de mai et juin 2020.

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

17- Médiathèque - autorisation de supprimer des documents du fond

Rapporteur : M. le Maire

Le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fond d'une médiathèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire.

Afin de rester attractives et de répondre aux besoins de la population, les collections doivent faire l'objet d'un tri régulier, qui s'effectue en fonction de plusieurs critères : état du document, date d'édition, nombre d'années sans prêt, valeur littéraire ou documentaire...

La médiathèque propose que, selon leur état, ces ouvrages puissent être cédés sur une semaine au tarif de 1 € pour 5 documents (livres, cd ou revues) et que les invendus soient gratuitement remis pour partie à l'APE, si celle-ci souhaite toujours les gérer pour le téléthon, et pour partie à certaines associations à but non lucratif qui auraient des projets de redistribution vers un public défavorisé.

M. Éric CAUVIN signale que 500 € ont été collectés l'année dernière par la médiathèque.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Le Conseil municipal décide de :

- Autoriser, dans le cadre d'un programme de désherbage, les agents de la médiathèque à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :
 - suppression de la base bibliographique informatisée
 - suppression de toute marque de propriété de la commune sur chaque document
- Donner son accord pour que ces documents soient, selon leur état :
 - vendus au tarif de 1 € pour 5 documents, à l'occasion de ventes organisées par la médiathèque. Les sommes récoltées pourront être réaffectées au budget d'acquisition d'ouvrages de la médiathèque ;
 - cédés à titre gratuit à l'APE si celle-ci souhaite toujours les gérer pour le téléthon, ou à des associations à but non lucratif qui auraient des projets de redistribution vers un public défavorisé ;
 - détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler.

Pour : 29	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

18- Décisions du Maire par délégation

N°	DATE	DOMAINE DE DELEGATION	OBJET	MONTANT TTC
2020-03	03/03/2020	Aménagement du territoire	Etude "Loi sur l'Eau" (passerelle voie douce)	3 426,00 €
2020-04	20/03/2020	Commande publique	Equipement de sécurité pour camion Jumper benne (garage Marie)	1 795,32 €
2020-05	20/03/2020	Domaine et patrimoine	Remplacement équipement d'éclairage (E2Dep)	1 570,71 €
2020-06	20/03/2020	Domaine et patrimoine	Travaux en urgence de réparation de couverture (Housset-Chevalier)	1 183,87 €
2020-07	20/03/2020	Voirie	Brosses de balayage	1 225,98 €
2020-08	20/03/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux de carrelage logement n°1 au 12 rue des Ecoles (Julien Hamel)	4 146,60 €
2020-09	20/03/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux de chauffage logement n°1 au 12 rues Ecoles (HCPES)	8 259,78 €
2020-10	20/03/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux d'électricité logement n°1 au 12 rues Ecoles (HCPES)	5 398,97 €
2020-11	20/03/2020	Aménagement du territoire	Installation d'un bungalow au vélorail (Loxam)	4 099,87 €
2020-12	20/03/2020	Voirie	Remplacement d'un poteau incendie à Troisgots	2 460,00 €
2020-13	20/03/2020	Domaine et patrimoine	Nettoyage des moquettes (mairie et médiathèque)	3 709,09 €
2020-14	20/03/2020	Voirie	Panneaux de signalisation routière	1 125,23 €
2020-15	20/03/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Clôture, 86 route de Saint-Jean (Saint-Martin Paysage)	3 911,52 €
2020-16	20/03/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux de plomberie -sanitaires logement n°1 au 12 rue des Ecoles (HCPES)	7 345,20 €
2020-17	20/03/2020	Enseignement	Remplacement de la chaudière école maternelle de Troisgots (Julien Service Gaz)	2 995,00 €
2020-18	20/03/2020	Enseignement	Travaux de couverture école primaire	1 219,90 €
2020-19	27/03/2020	Domaine et patrimoine	Travaux de menuiserie intérieure - porte mairie (Vaudru)	3 106,85 €
2020-20	14/05/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux de menuiserie intérieure - portillons 17/19 rue des Ecoles (Vaudru)	3 650,72 €
2020-21	27/03/2020	Enseignement	Travaux de films anti-UV école Troisgots	1 135,20 €
2020-22	06/04/2020	Enseignement	Travaux de films anti-UV école Médiathèque	3 746,88 €
2020-23	14/05/2020	Politique de la ville, habitat, logement	Travaux de plomberie Résidence La Mautelière	1 342,45 €
2020-24	14/05/2020	Voirie	Travaux de fauchage	1 649,36 €
2020-25	14/05/2020	Aménagement du territoire	Contrôle technique Passerelle	5 136,00 €
2020-26	14/05/2020	Aménagement du territoire	CSPS Passerelle	1 428,00 €
2020-27	15/05/2020	Commande publique	Fournitures services techniques JS Fournitures	1 011,25 €
2020-28	07/05/2020	Finances	Contribution au fonds intercommunal de solidarité	12 567,00 €
2020-29	18/05/2020	Enseignement	Achat d'un ordinateur portable pour l'école maternelle	1 101,48 €
2020-30	20/04/2020	Commande publique	Achat de masques et de gels hydroalcooliques	10 311,00 €
2020-31	08/06/2020	Commande publique	Achat de peintures pour salle Condé Espace	1 425,08 €

M. Alain LENESLEY demande des explications sur les travaux effectués dans un des logements du 12 rue des écoles (plomberie, électricité). Mme Pierrette POUSSET répond que, depuis 4 ans, la commune rénove les logements au fur et à mesure de leur libération. Sur 6 logements que compte l'immeuble, il n'en reste plus que 2 à réhabiliter. M. Alain LENESLEY fait observer qu'il aurait été intéressant de regrouper tous ces travaux en une seule opération pour pouvoir tirer les prix, ce à quoi il est répondu que la commune ne pouvait pas faire autrement, étant tributaire de l'occupation des lieux par les locataires. M. Alain LENESLEY ajoute que, d'une manière générale, la commune devrait se pencher sur la question d'une rénovation globale de son patrimoine bâti, en lien avec l'Agglo qui peut obtenir des aides sur les travaux de performance énergétique.

M. Vivek SINGH demande si le bungalow utilisé pour l'accueil du vélorail est en location. M. Alain LENESLEY répond oui. La location risque de durer plus longtemps que prévu du fait du retard dans le chantier à cause de la crise sanitaire.

19- Communications de la Municipalité

▪ Nathalie LECLER :

- **Vie scolaire (crise sanitaire) :** les élèves ont repris le chemin des écoles de Condé-sur-Vire. 60 % des effectifs sont revenus. 2 groupes 2S/2C (santé, sport, culture, civisme) ont été mis en place par la commune à l'école élémentaire, très appréciés des enfants. Lundi 22/06, rentrée obligatoire pour tous les élèves et tous les jours, avec un nouveau protocole sanitaire assoupli. Restaurant scolaire : distanciation physique et gestes barrières garantis grâce à l'instauration de 3 services. M. Manoël DUDOUIT complète l'information en donnant des nouvelles des sites scolaires du RPI. La crise sanitaire a également été bien gérée et obligé les services à s'adapter. Le site de Mesnil-Raoult a par exemple été fermé en raison des difficultés de transport et de la configuration de la salle de classe. M. le Maire relate la visite de la Rectrice d'académie de Normandie, le 12 mai dernier (jour de la 1^{ère} rentrée scolaire après le confinement). Rassurée, elle a reconnu qu'elle n'avait jamais vu une organisation aussi professionnelle et respectueuse des règles sanitaires. Deux semaines plus tard, le 4 juin, le Préfet du Département est venu à son tour visiter les écoles de Condé-sur-Vire et signer la convention relative aux groupes 2S/2C. M. le Maire remercie les élus concernés et tous les agents, en particulier Anthony ANNE, référent périscolaire, pour le travail accompli et leur sérieux dans l'application des mesures sanitaires.

▪ Alain EUDES :

- **Lotissement de la Pommeraie - travaux de finition de la tranche 1 (43 lots) :** quasiment terminés. La signalétique a été réalisée aujourd'hui.
- **Site de la Gare :** reprise des travaux hier !
- **Voie douce et passerelle :** encore en phase d'études. Un dossier *Loi sur l'eau* doit être déposé auprès de l'Etat repoussant le délai d'engagement des travaux. La réalisation de la future station d'épuration, prévue sur St-Romphaire, aura par ailleurs un impact sur la voie douce car le réseau de refoulement des EU, imaginé par les services de l'Agglo, transitera sous le chemin par souci d'économie.
- **Lotissement Lefoulon :** livraison de la maison médicale attendue pour septembre 2020, et des 6 logements Manche Habitat en mars 2021. La voirie, qui inclut le parking de la

maison médicale, sera terminée par la commune pour septembre 2020 conformément à son engagement vis-à-vis des professionnels médicaux.

- **Réaménagement du bourg de Troisgots** : les travaux de modernisation du réseau d'eau potable, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de St-Lô Agglo, sont maintenant terminés. Le maître d'œuvre de la commune, en charge du projet de requalification du bourg, a été relancé pour reprendre les études et déposer le DCE (dossier de consultation des entreprises).

- **Sylvie GAUTIER** :
 - **Commission Vie associative, communication et évènementiel** : lundi 29/06 (20h30)

- **Eric CAUVIN** :
 - **Condé Mag (juin 2020)** : en cours d'impression, il sera distribué au début de l'été.
 - **Les Roches de Ham** : le Département a investi dans une nouvelle passerelle pour offrir aux touristes un point de vue supplémentaire.

- **Pierrette POUSSET** :
 - **Réunion d'installation du CCAS** : 30/06 (10h)
 - **Recrutement d'une nouvelle coordinatrice du PAS** : en cours.
 - **Résidence La Mautelière** : reprise des animations (séances de gym, coiffeur...), les sorties extérieures sont de nouveau autorisées. Les repas sont encore servis directement dans les logements car la salle de restaurant est trop petite pour permettre le respect des règles de distanciation physique. Enfin, il y a actuellement 3 logements vacants. Ils seront prochainement rénovés par les services techniques avant d'être remis en location.
 - **Commission logement** : une date avant la fin juin sera proposée (salle n°2)

- **Martine SAVARY** :
 - **Découverte de sa fonction** : en tant que nouvelle adjointe en charge de la gestion du domaine public et en particulier des services techniques, Martine est dans une phase d'observations (visite des bâtiments communaux, rencontre avec les agents techniques...)
 - **Action citoyenne** : installation de récolteurs sur le chemin de halage par l'ANPER pour la récupération des déchets trouvés dans la nature. 4 récolteurs installés à Condé-sur-Vire sur un total de 10. On peut parrainer un récolteur en faisant un don à l'association.
 - **Marché à la ferme (Troisgots)** : dimanche 21/06 (14h à 19h)

20- Questions diverses

1) Calendrier prévisionnel des réunions

Mardi 23 juin	19 h 00	Municipalité
Mardi 7 juillet	19 h 00	Municipalité

2) Coût financier de la crise du COVID-19 (provisoire)

- Budget principal de la commune : 51 000 € (environ)
 - Dépenses directes liées aux commandes de produits de désinfection des locaux et de protection du personnel : 27 782 €
 - Contribution au Fonds intercommunal de solidarité (commerces et entreprises) : 12 567 €
 - Renfort de personnel pour les écoles (en cours de chiffrage) : 4 agents BVE + 1 agent contractuel recruté + heures complémentaires effectués par des agents communaux
 - Recettes de location en baisse : - 9 792 €
 - ✓ salle des fêtes de Condé-sur-Vire, de Mesnil-Raoult et de Troisgots
 - ✓ location des locaux professionnels : exonération de loyers pendant avril et mai (auto-école Campain, kiné, ostéopathes)
 - Recettes des terrasses de café et de restaurant non perçues (à l'année) : - 800 €
 - Recettes du marché hebdomadaire et des food trucks (mai et juin) : - 300 €
- Budget annexe Condé Espace : - 21 059 € de recettes (à ce jour)
 - Recettes au 01/06/2019 : 37 348 €
 - Recettes au 01/06/2020 : 16 289 €

3) A-t-on des nouvelles du gymnase ? (Catherine COQUELIN)

M. le Maire répond que les travaux devraient commencer avant la fin de l'année. St-Lô Agglo est arrivée au stade des études de sols pour le dimensionnement des fondations.

4) Est-ce qu'il y aura un autre conseil municipal avant l'été ? (Nathalie LECUIR)

M. le Maire confirme qu'il n'y en aura pas. Prochain conseil en septembre !

5) Est-il possible de prévoir un affichage du PV du conseil municipal à l'ex-mairie de Troisgots ? (Joël GAUTIER)

M. le Maire répond oui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le secrétaire de séance,
Vivek SINGH



Le Maire,
Laurent PIEN

